



DERRIÈRE LES GRILLES

Recrudescence des cas de torture et de disparition

L'Initiative pour les droits humains au Burundi

DERRIÈRE LES GRILLES

Recrudescence des cas de torture et de disparition

Novembre 2021



QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE POUR LES DROITS HUMAINS AU BURUNDI ?

L'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB) est un projet indépendant, qui vise à documenter l'évolution de la situation des droits humains au Burundi. L'IDHB cherche à révéler les causes des violations des droits humains, en vue d'établir une base de données précises et fiables qui aidera à rendre justice aux Burundais et à rétablir le respect des droits humains.

Les publications de l'IDHB analysent également le contexte politique et social dans lequel ces violations se produisent, afin de fournir une compréhension plus approfondie et plus nuancée des tendances des droits humains au Burundi.

L'IDHB n'a aucune affiliation politique. Ses enquêtes portent sur les violations des droits humains commises par le gouvernement burundais, ainsi que sur les abus perpétrés par des groupes d'opposition armés.

Carina Tertsakian, Lane Hartill et Thijs Van Laer dirigent l'IDHB, dont ils sont les principaux chercheurs. Ils travaillent sur les questions des droits humains au Burundi et dans la région des Grands Lacs en Afrique depuis de nombreuses années. Les rapports de l'IDHB sont le produit de leur collaboration avec un large éventail de personnes, à l'intérieur et à l'extérieur du Burundi.

L'IDHB accueille volontiers des commentaires sur ses publications, ainsi que de plus amples informations sur la situation des droits humains au Burundi. Veuillez écrire à l'adresse suivante : contact@burundihri.org ou +1 267 896 3399 (WhatsApp). Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site www.burundihri.org ou sur Twitter : www.twitter.com/@BHRI_IDHB.

TABLE DES MATIÈRES

Tolérance de la violence : la vision du Président menacée par les partisans de la ligne dure	4
Méthodologie	7
1. Moïse Arakaza : un portrait de la cruauté	8
Machettes et <i>pili-pili</i> : la marque de fabrique du commissaire de police	8
Profiter de sa position	10
Libéré de prison, puis abattu par la police	11
Fermer les yeux sur la torture et la brutalité	12
2. « On va te couper en deux » : recrudescence de la torture et de la détention au secret au SNR	14
3. Disparitions forcées	19
4. Attaques armées et arrestations d'opposants présumés	23
Les attaques à Mwaro et Muramvya déclenchent des vagues d'arrestations	23
Attaques en septembre	26
Le harcèlement des opposants présumés se poursuit	27

Tolérance de la violence : la vision du Président menacée par les partisans de la ligne dure

Depuis la mi-2021, l'approche du Burundi en matière de droits humains a empiré de façon inquiétante.

À la suite d'une série d'attaques armées et d'embuscades entre avril et septembre 2021, des autorités gouvernementales ont accusé des opposants politiques de collaborer avec des groupes armés, et ont enlevé ou arrêté des dizaines d'entre eux. Le langage diplomatique de paix et de sécurité du gouvernement a cédé la place à une réalité plus sinistre : les autorités ont autorisé des agents de la police ainsi que du service de renseignement à traquer tous les opposants présumés qu'ils considèrent comme une menace, et à en faire ce qu'ils veulent. Les personnes arrêtées se sont souvent retrouvées au siège du service de renseignement à Bujumbura, où certaines ont été torturées jusqu'à ce que la douleur soit si intense qu'elles ont dit n'importe quoi pour que cela s'arrête. Certains détenus ont finalement été libérés. D'autres ont disparu.

Il peut y avoir plusieurs explications à la recrudescence des violations des droits humains, mais une chose est sûre : le nombre d'arrestations, de disparitions forcées et de cas de torture d'opposants présumés au gouvernement par le Service national de renseignement (SNR) et la police a augmenté ces derniers mois. Ce ne sont pas des cas isolés. La fréquence et les profils des personnes détenues ou disparues suggèrent une tendance claire, compromettant les améliorations limitées des droits humains depuis les élections de 2020.

Malgré un quasi-monopole sur la scène politique burundaise, le parti au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), semble être dans un état permanent d'anxiété face à tout soupçon d'une menace à son emprise sur le pouvoir – une caractéristique du parti depuis des années. Il a longtemps considéré le principal parti d'opposition, le Congrès national pour la liberté (CNL), ainsi que son chef, Agathon Rwaswa, comme indignes de confiance et comme un obstacle à son contrôle sur le pays. Certains responsables du parti au pouvoir estiment qu'une récente campagne de financement du CNL pour construire un siège national était une ruse pour lever des fonds afin de financer une « rébellion ». De telles allégations s'enracinent dans l'esprit de certaines autorités gouvernementales qui ont été plongées pendant des années dans un bouillon de désinformation et de propagande idéologique du parti au pouvoir, et elles conduisent à une violence impitoyable contre des opposants présumés.

Moïse Arakaza est l'une de ces autorités.

Arakaza, commissaire de police de la commune de Mugamba, province de Bururi, jusqu'au 25 août 2021, a des antécédents de violence contre des membres présumés de l'opposition. À son arrivée à Mugamba en janvier 2021, il a commencé à arrêter et à torturer des personnes qui, selon lui, soutenaient l'opposition armée. Il a forcé certains d'entre elles à se tenir sur les mains, la tête en bas, leur a frotté le nez avec des piments forts broyés et les a battus avec le côté plat d'une

machette. Il a menacé de décapiter certains détenus et de mettre du piment dans les organes génitaux d'une femme. Malgré ces actes, ni ses supérieurs dans la police, ni les autorités du gouvernement ou de la justice n'ont tenté de l'arrêter, même si certains l'ont critiqué en privé.

Pourquoi Arakaza était-il si violent ? Il a peut-être voulu afficher sa brutalité pour montrer sa loyauté envers le CNDD-FDD. Ou il exécutait peut-être des ordres du service de renseignement, pour lequel il a travaillé officieusement tout en servant dans la police. Il a dit qu'il était « en mission » pour ramener la population de Mugamba, considérée comme un bastion de l'opposition. Il en a également tiré profit personnellement. Il a fréquemment extorqué l'équivalent de plusieurs centaines de dollars à des détenus en échange de leur libération, bafouant de manière flagrante les efforts anti-corruption du gouvernement.

Les actions d'Arakaza illustrent les impulsions les plus sombres au sein du parti au pouvoir, une manifestation physique de l'idéologie dure qui a dominé le CNDD-FDD pendant le règne de l'ancien président Pierre Nkurunziza, en particulier de 2015 à 2020. Certains membres du CNDD-FDD partisans de la ligne dure croient en une approche où tous les coups sont permis à l'encontre des opposants politiques, et ils ont une longue expérience de recours à la violence pour atteindre leurs objectifs. Le CNDD-FDD a récompensé, protégé et même promu des autorités de niveau intermédiaire qui soutiennent une approche violente de la politique. Lorsque leurs actes sont dénoncés, ils les rejettent, s'exonérant de toute responsabilité, de l'obligation d'enquêter ou de demander des comptes aux membres du parti. Leur brutalité annule les efforts de relations publiques du président Évariste Ndayishimiye et d'autres responsables gouvernementaux, qui prétendent défendre les droits humains, la tolérance et l'obligation de rendre des comptes.

La brutalité systématique d'Arakaza a été si extrême et a touché tant d'habitants de Mugamba qu'elle a attiré l'attention des médias. Mais au lieu d'enquêter sur ses actes et d'exiger qu'il rende des comptes, les autorités gouvernementales ont choisi une approche moins conflictuelle, souvent utilisée par le CNDD-FDD : ils l'ont redéployé, le transférant dans la province de Bujumbura, un autre bastion de l'opposition.

En 2021, le président Ndayishimiye a renvoyé ou arrêté certains auteurs de violations des droits humains bien connus dans le SNR et en a transféré certains, dont des fidèles de Nkurunziza, vers des ambassades burundaises à l'étranger. Mais pour les responsables de niveau inférieur comme Arakaza, il semble s'appuyer sur des discours et des séances de « moralisation », espérant qu'ils absorberont son message et seront persuadés de changer, plutôt que de les obliger à rendre des comptes par le biais du système judiciaire.

La combinaison d'attaques violentes par des groupes non identifiés et de la réticence du gouvernement à exiger des comptes aux agents de l'État a conduit à une résurgence de graves violations des droits humains en 2021. La réponse aux attaques révèle une stratégie de longue date parmi les membres du parti au pouvoir tenants de la ligne dure : utiliser la violence comme un prétexte renouvelé pour arrêter, torturer ou faire disparaître des opposants présumés.

Les enquêtes de l'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB) ont révélé que des agents de la police et du SNR ont arrêté arbitrairement des dizaines d'opposants au gouvernement réels ou supposés après une série d'attaques armées depuis avril 2021, en particulier à Bururi ; de nombreuses personnes ont aussi été arrêtées dans les provinces de Muramvya, Rumonge, Mwaro, Makamba, Rutana et Gitega. L'IDHB a également tenté d'enquêter sur les attaques armées, au cours desquelles des dizaines de personnes ont été tuées, mais n'a pas été en mesure de déterminer l'identité ni le mobile des assaillants.

Bon nombre des personnes arrêtées à la suite des attaques ont été détenues arbitrairement, et certaines ont été torturées ou maltraitées, dans les bureaux provinciaux du SNR, avant d'être libérées ou transférées au siège du SNR à Bujumbura. Nombre d'entre elles y ont subi des jours ou des semaines de torture, de mauvais traitements et de détention au secret, alors que les autorités tentaient de leur extorquer des aveux, des informations sur des collaborateurs présumés ou l'emplacement de caches d'armes. Certaines personnes détenues au SNR ont été portées disparues, mais ont finalement été retrouvées à la prison de Mpimba à Bujumbura ou dans d'autres centres de détention. D'autres n'ont jamais réapparu.

L'augmentation récente des disparitions forcées, de la torture ainsi que des arrestations arbitraires devrait alerter les acteurs internationaux, alors qu'ils voient le gouvernement fermer les yeux sur les types de violations des droits humains qui ont caractérisé l'ère Nkurunziza. Cela devrait servir de sonnette d'alarme : ne prenez pas pour argent comptant les nobles promesses du gouvernement en matière de droits humains alors qu'il continue de torturer et de faire disparaître des opposants présumés. Le silence international et l'apparente indifférence à la détérioration de la situation des droits humains risquent de donner au gouvernement burundais l'impression que les diplomates et les acteurs internationaux ne sont pas conscients ni inquiets de l'augmentation des violations. Cette inaction sape les efforts internationaux qui ont été déployés pour rétablir le respect des droits humains lors de la crise de 2015 au Burundi. Les acteurs internationaux devraient également exprimer plus fermement leur condamnation formelle des attaques violentes commises par des assaillants non identifiés, qui ont tué et blessé de nombreuses personnes.

La cruauté et la brutalité de nombreux agents du SNR et de la police érodent l'image du pays soigneusement entretenue que Ndayishimiye a tenté de bâtir. Les dégâts sont en grande partie infligés par des membres de son propre parti qui refusent de se débarrasser de l'idéologie dure du CNDD-FDD. Ndayishimiye sera-t-il capable de naviguer dans la crise d'identité du CNDD-FDD ? Les autorités traduiront-elles en justice Arakaza ainsi que d'autres agents de l'État qui ternissent la vision de Ndayishimiye pour le Burundi ? Les actions du président dans les mois à venir détermineront si le Burundi régresse vers un état paria ou se transforme en un pays qui respecte les droits de tous ses citoyens.

Méthodologie

Les informations contenues dans ce rapport sont basées sur des entretiens avec de nombreuses victimes, des témoins oculaires et d'autres sources proches des événements. L'IDHB n'a pas divulgué l'identité des témoins non plus que d'autres détails, tels que les dates et les lieux, pour leur protection. L'IDHB a soumis ses conclusions et questions par écrit à plusieurs autorités gouvernementales burundaises avant publication, en vue d'intégrer leurs réponses. Le seul responsable qui a répondu était le procureur par intérim de Bururi, qui a accusé réception de la lettre de l'IDHB et a renvoyé l'IDHB au porte-parole du ministère de la Justice.

1. Moïse Arakaza : un portrait de la cruauté

Les habitants de la commune de Mugamba, dans la province de Bururi, ont été les plus touchés par la reprise de la répression gouvernementale en 2021. Le gouvernement a longtemps considéré la plupart des habitants de cette région comme hostiles, en raison de leur sympathie perçue pour l'opposition, et il les a ciblés de manière disproportionnée lors de répressions successives.¹ La situation a empiré à la suite de l'affectation de Moïse Arakaza comme commissaire de police de Mugamba en janvier 2021.

Moïse Arakaza, alias Nyeganyega,² un ancien combattant du groupe armé Parti pour la libération du peuple hutu-Forces nationales de libération (PALIPEHUTU-FNL) au début des années 2000, a été intégré dans la police nationale en 2009 et il a rejoint le CNDD-FDD. Ces dernières années, il a été le fer de lance de la répression contre de présumés membres de l'opposition et collaborateurs de groupes armés dans certaines communes des provinces de Bururi et Bujumbura ; il a eu recours aux arrestations arbitraires, à la torture, aux mauvais traitements et à l'extorsion. Il aurait encouragé au moins une exécution extrajudiciaire en 2021. Il collabore avec le SNR et il est rémunéré par celui-ci, en plus de ses fonctions officielles au sein de la police. Arakaza et d'autres officiers de police sélectionnés ont été déployés dans des régions du pays considérées comme des bastions de l'opposition, où le SNR utilise des collaborateurs supplémentaires basés localement pour répondre rapidement aux menaces perçues.³ Arakaza a remis des détenus au siège du SNR, où certains ont été torturés.

Machettes et *pili-pili* : la marque de fabrique du commissaire de police

Les techniques de torture préférées d'Arakaza consistent à frapper les détenus avec le côté plat d'une machette, à frotter du *pili-pili* (piment fort) dans leur nez et à menacer de les tuer.

Dans un cas, après qu'un homme ait été arrêté et amené au poste de police de Mugamba, Arakaza a pris une machette et a fait allonger le détenu face contre terre. Lorsque le détenu a hésité, Arakaza a dit : « *Tu veux me battre ? Je vais te tuer.* » Il a frappé l'homme avec la machette huit fois dans le dos, puis lui a ordonné d'enlever ses chaussures et l'a frappé sur les pieds.

Le lendemain, Arakaza a fait sortir le détenu du cachot et a demandé à un autre policier de lui rapporter sa machette. Le détenu a tenté de rentrer en courant dans le cachot, mais les policiers l'ont forcé à retourner vers Arakaza. Lorsque le détenu a tenté de protester, Arakaza a pris sa

¹ Voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Rumonge : actes de torture et meurtres au nom de la sécurité », https://burundihri.org/french/march_2021.php, mars 2021, et « Mainmise sur l'avenir du Burundi », https://burundihri.org/french/december_2020.php, décembre 2020.

² Un terme en kinyarwanda (la langue du Rwanda) désignant quelqu'un qui bouge. On ne sait pas comment Arakaza a acquis ce surnom.

³ Entretien avec une source anonyme, 28 septembre 2021.

Kalachnikov et a tiré deux coups de feu juste au-dessus des épaules du détenu. Alors que le détenu s'est immobilisé, Arakaza a crié : « *Je vous l'ai dit, c'est un rebelle.* »⁴

Dans un autre cas, un ancien détenu a vu Arakaza torturer d'autres détenus dans le cachot de police : « *Je l'ai vu les frapper devant moi, avec la partie plate d'une machette. Il leur a mis du pili-pili dans le nez.* » Il a déclaré qu'Arakaza avait menacé et insulté les détenus, notamment en employant des insultes ethniques en supposant qu'ils étaient Tutsis.⁵

Dans un cas, Arakaza a menacé de frotter du *pili-pili* sur les parties génitales d'une détenue si elle ne révélait pas où se trouvait un homme qu'il recherchait. Il a déclaré à un autre policier : « *Ici à Mugamba, il n'y a pas de différence entre un homme et une femme. Mettez-la au cachot.* » Il a relâché la femme le lendemain, mais a menacé de l'arrêter de nouveau s'il ne parvenait pas à trouver l'homme qu'il voulait arrêter.⁶

Les accusations de collaboration avec des groupes armés – une accusation courante au Burundi – ont été le prétexte habituel d'Arakaza pour arrêter et torturer des personnes. Début 2021, par exemple, Arakaza a arrêté un homme accusé de collaboration avec des combattants. Il l'a emmené dans son bureau et lui a dit de dénoncer ses collaborateurs et de lui montrer où ils cachaient leurs armes. Lorsque le détenu a rejeté ces accusations, Arakaza lui a déclaré : « *Tu ne me connais pas. D'abord, je vais te gifler, puis tu me diras tout.* » Le détenu a pu voir divers objets dans le bureau d'Arakaza, notamment des bâtons, une machette, des cordes, du piment, un marteau et des pierres. Arakaza a ramassé une machette et a dit : « *On doit te couper les jambes. Ensuite, on va voir si tu continues à participer à des groupes armés.* » Il a frappé les jambes du détenu à trois reprises avec le côté plat de la machette, puis l'a frappé dans le dos et les fesses avec un bâton. Le détenu est resté au centre de détention de la police de Mugamba avant d'être transféré au SNR de Bujumbura, où un responsable l'a interrogé et menacé : « *Vous, les jeunes de Mugamba, nous allons vous construire une nouvelle prison.* »⁷

Arakaza a également pris la liberté d'arrêter des personnes qui, selon lui, s'opposaient à ses actions. Vers juin 2021, une rumeur s'est répandue à Mugamba selon laquelle Arakaza pourrait être déployé dans une autre zone ; même certains membres du CNDD-FDD avaient demandé son transfert ailleurs (il a finalement été redéployé fin août).⁸ Un homme qui a exprimé sa joie en entendant cette rumeur a dû en payer le prix. Arakaza l'a arrêté, lui a déclaré publiquement qu'il le frapperait 400 fois et a ajouté qu'il ne le relâcherait pas tant que tous les coups n'auraient pas été administrés. « *Il a demandé (au détenu) de compter lui-même le nombre de coups chaque jour. Il lui a dit : 'C'est toi qui as dit que tu étais content que je sois muté ailleurs ? Je ne quitte pas cet endroit parce que je*

⁴ Entretien avec une source anonyme, 7 août 2021.

⁵ Entretien avec un ancien détenu, 13 août 2021.

⁶ Entretien avec une source ayant des informations sur l'affaire, 27 juillet 2021.

⁷ Entretiens avec des sources anonymes, 19 et 25 juin 2021.

⁸ Entretiens avec des membres du CNDD-FDD, août 2021.

suis en mission, espèce d'idiot' », a déclaré une source bien informée sur la situation, ajoutant qu'Arakaza battait l'homme environ 80 fois par jour.⁹

À plusieurs reprises, lorsqu'Arakaza n'a pas réussi à trouver les personnes qu'il voulait arrêter, il a plutôt arrêté et menacé des membres de leurs familles. À la mi-2021, tôt le matin, Arakaza s'est rendu chez un homme et a accusé une personne qui était chez lui de l'avoir caché. *« Vous dites qu'il n'est pas à la maison. Si je découvre qu'il est ici, je vais vous enterrer tous ici à l'intérieur de votre maison. »* Après avoir fouillé la maison, il a arrêté la personne et a déclaré : *« Pour ta propre sécurité, fais en sorte qu'il (l'homme qu'il voulait arrêter) arrive. Sinon, tu vas aller à cet endroit où un enfant pleure et sa mère ne l'entend pas. »*¹⁰

Arakaza a transféré au SNR plusieurs habitants de Mugamba, ou des personnes qui en étaient originaires, sachant qu'ils risquaient d'y être torturés. Dans certains cas, il les a personnellement remis. Par exemple, il a arrêté un homme début 2021, l'a détenu pendant trois jours, puis l'a emmené au SNR à Bujumbura. Un officier de police judiciaire du SNR a interrogé le détenu, l'a accusé de détenir une arme et l'a battu. Il l'a insulté parce qu'il était de Mugamba et a déclaré : *« Nous allons faire ce que nous avons fait à ton ami (un autre détenu qui avait été torturé) et tu vas tout nous dire. »*¹¹ Plusieurs hommes de Mugamba ont été torturés au SNR, comme l'a confirmé un ancien détenu d'une autre province : *« Ceux à qui ils ont fait le plus de mal étaient ceux qui venaient de Mugamba ... surtout ceux qui étaient accusés d'avoir des armes à feu. »*¹²

Profiter de sa position

La réputation brutale d'Arakaza lui a permis de collecter des sommes substantielles. Profitant des peurs de la population, il a fréquemment extorqué des sommes importantes aux détenus en échange de leur libération, parfois jusqu'à 1 million de francs burundais (environ 500 dollars US). *« C'est sa façon de fonctionner. S'il t'arrête, soit tu paies, soit tu vas en prison »*, a déclaré un homme qui avait été arrêté par Arakaza et a payé une grosse somme parce qu'il pensait que sa vie était en danger.¹³ Un autre ancien détenu, qui a été torturé par Arakaza et payé pour sa libération, a entendu Arakaza se demander : *« Quand est-ce que je vais obtenir un total de 20 millions (francs burundais) dont j'ai besoin des habitants de Mugamba ? »* Il connaissait plusieurs autres détenus qui avaient été battus quotidiennement par Arakaza parce qu'ils refusaient de le payer ou en étaient incapables.¹⁴

Cependant, l'argent n'est pas une garantie de liberté. Arakaza a de nouveau arrêté plusieurs personnes même après qu'elles aient payé. Dans l'un de ces cas, Arakaza, accompagné d'une autorité locale, a arrêté deux hommes à leur domicile. Il les a avertis, ainsi que les membres de leur

⁹ Entretien avec une source anonyme, 7 août 2021.

¹⁰ Entretien avec une source anonyme, 27 juillet 2021.

¹¹ Entretien avec une source anonyme, 17 juillet 2021.

¹² Entretien avec un ancien détenu, 30 septembre 2021.

¹³ Entretien avec un ancien détenu, 13 août 2021.

¹⁴ Entretien avec un ancien détenu, 7 août 2021.

famille, que s'ils ne sortaient pas rapidement de la maison, il y mettrait le feu. Lorsqu'un des hommes a tenté de résister à son arrestation, Arakaza a menacé de le tuer. Il a emmené les deux hommes au poste de police et les a torturés. Il les a frappés avec le côté plat d'une machette, les avertissant : « *Si vous ne me dites pas où se cachent les rebelles ici à Mugamba, je vais changer le côté (de la machette) pour vous couper les jambes.* » Les deux hommes ont été libérés après avoir payé à Arakaza une grosse somme d'argent.

Quelques semaines plus tard, Arakaza est retourné au domicile de l'un des deux hommes, au milieu de la nuit, et l'a arrêté de nouveau, ainsi que l'autre homme plus tard. Arakaza a rapidement relâché les deux hommes, mais la police les a arrêtés encore une fois deux jours après. Cette fois, ils ont été emmenés dans un véhicule qui appartiendrait au SNR. Ils ont ensuite refait surface à la prison de Mpimba à Bujumbura.¹⁵

La plupart des victimes d'Arakaza semblent avoir été ciblées pour des raisons politiques ou en relation avec leur collaboration présumée avec des groupes armés. Certaines sources pensent qu'Arakaza a peut-être été déployé à Mugamba dans le but d'intimider ou de punir des opposants présumés dans la région. Sa collaboration avec le SNR peut expliquer pourquoi on l'a entendu dire qu'il était « en mission ». ¹⁶ Cependant, il a également torturé des détenus accusés de crimes de droit commun.

À la mi-2021, Arakaza et un autre policier, agissant sur ses ordres, ont torturé un homme accusé d'un délit non politique et ont tenté de le forcer à avouer. Lorsque le détenu a nié avoir commis le crime, l'autre policier l'a frappé au visage et a menacé de le tuer. Arakaza a ensuite frappé lui-même le détenu et lui a fait répéter son démenti des allégations. Il a ordonné à un autre policier de se rendre à son bureau et d'aller chercher un bâton, une machette et du piment « *pour qu'on lui coupe la tête.* » Arakaza a ensuite frappé le détenu dans le dos avec la partie plate de la machette plus de 10 fois. Il l'a forcé à se tenir la tête en bas contre le mur, et alors qu'il était dans cette position, il l'a frappé dans le dos avec son bâton, lui a versé du piment dans le nez et lui a donné des coups de pied dans les organes génitaux.¹⁷

Libéré de prison, puis abattu par la police

Bernardino Baserukiye, 20 ans, a été abattu par la police le 30 juin 2021. Il avait été libéré de la prison de Mpimba le 18 janvier après avoir purgé une peine d'un an pour détention illégale d'arme.

Des membres de sa famille ont déclaré que la police recherchait Baserukiye depuis sa libération, affirmant qu'il collaborait avec l'opposition armée. Pendant un certain temps, il a réussi à échapper à leur attention en restant chez un parent dans une autre province. Puis, le 3 juin 2021, la police est

¹⁵ Entretien avec une source ayant des informations sur l'affaire, 30 juillet 2021.

¹⁶ Entretien avec un ancien détenu, 7 août 2021 ; entretien avec une source anonyme, 28 septembre 2021.

¹⁷ Entretien avec une source anonyme, 19 août 2021, et photos des blessures du détenu.

venue le chercher chez son père sur la colline Kivumu, à Mugamba.¹⁸ Baserukiye n'était pas là. La police a exigé que son père leur dise où il se trouvait, puis l'a arrêté et détenu à la place de son fils.

Plus tard le même jour, la police a arrêté un deuxième homme. Arakaza l'a torturé, lui a mis du *pili-pili* dans le nez et a essayé de le forcer à avouer qu'il avait une arme. Lorsqu'un de ses proches a tenté de lui apporter de la nourriture en détention, Arakaza a giflé son proche, l'a accusé d'être complice et l'a également placé en détention. Les trois hommes ont été libérés au cours des deux à trois semaines suivantes, après avoir payé à Arakaza des sommes comprises entre 200 000 et 300 000 francs burundais chacun (entre 100 et 150 dollars US environ).

Quelques jours plus tard, le 30 juin, Baserukiye a été abattu par la police. Des témoins qui ont vu son cadavre ont déclaré qu'il avait reçu au moins trois balles dans la poitrine. Bien que les circonstances exactes de sa mort n'aient pas été confirmées, des témoins ont rapporté que Baserukiye avait reçu un appel téléphonique d'un inconnu lui demandant de le rencontrer et qu'il avait été vu escorté par la police peu de temps avant sa mort.¹⁹

Lorsqu'Arakaza a informé les autorités locales de la mort de Baserukiye, il a exprimé sa satisfaction. Il a dit que la police avait fait du bon travail en tuant un « rebelle », qu'ils avaient passé beaucoup de temps à le chercher et finalement, il avait été attrapé et tué. Selon une source proche des événements, les policiers qui ont tiré sur Baserukiye avaient reçu l'ordre d'Arakaza de le tuer plutôt que de l'arrêter. Arakaza avait demandé un véhicule pour se rendre à Kivumu juste avant la fusillade, mais n'aurait pas été présent lorsque Baserukiye a été abattu.²⁰

Fermer les yeux sur la torture et la brutalité

Les hauts responsables du gouvernement et de la police connaissent bien les antécédents d'Arakaza à Mugamba, ainsi que dans ses précédentes affectations dans les communes de Matana et de Bururi (toutes deux dans la province de Bururi) et Mutambu (province de Bujumbura).

Le 25 août, après seulement sept mois à Mugamba, Arakaza a été de nouveau transféré, cette fois à Kabezi, une commune de la province de Bujumbura connue pour son fort soutien au CNL.²¹ Arakaza aurait continué d'arrêter et de maltraiter des détenus et d'autres personnes à Kabezi. L'IDHB mène des enquêtes sur ces allégations et sur les allégations passées contre lui.

¹⁸ Le Burundi est divisé en 18 provinces, qui sont divisées en communes. Chaque commune est divisée en zones, qui sont à leur tour divisées en collines.

¹⁹ Entretiens avec des sources anonymes, juillet et août 2021.

²⁰ Ce récit est basé sur des entretiens avec plusieurs sources anonymes proches de l'affaire, juillet et août 2021.

²¹ Police nationale du Burundi, « Décision 530.03.347/IGPNB portant nomination de certains officiers de la police nationale », 25 août 2021.

Plusieurs organisations et médias burundais ont dénoncé publiquement le comportement d'Arakaza.²² En février 2016, Arakaza a battu si violemment un détenu accusé de vol qu'il en est mort ; il l'avait battu à plusieurs reprises au centre de détention de la police de Bururi. Les premières mesures prises par le parquet provincial pour arrêter et poursuivre Arakaza ont été bloquées par de hauts responsables, et l'affaire a été classée sans suite.²³

En privé, de hauts responsables de la justice et de la police ont admis qu'ils étaient au courant des crimes d'Arakaza, mais d'après les informations disponibles, ils n'ont pas pris de mesures punitives contre lui pour les nombreuses violations des droits humains qu'il a commises à Mugamba.²⁴

De graves violations des droits humains se sont poursuivies sous le commandement de Désiré Nibafasha, le successeur d'Arakaza au poste de commissaire de police à Mugamba. Nibafasha était auparavant commissaire de police à Kabezi, province de Bujumbura ; Nibafasha et Arakaza se sont donc mutuellement remplacés dans ces deux localités marquées par des tensions politiques. Des policiers de Mugamba ont arrêté un certain nombre de personnes à la suite d'une attaque le 11 septembre, au cours de laquelle quatre personnes ont été blessées lorsqu'un camion a été pris en embuscade sur la colline de Cogo, dans la zone de Vyuya.

Nibafasha et des policiers sous son commandement ont torturé et menacé de tuer plusieurs détenus accusés de posséder des armes ou d'avoir participé à des attaques armées. Ils ont ensuite remis quelques-uns de ces détenus au SNR à Bujumbura, où certains ont été torturés de nouveau. Nibafasha a déclaré à un détenu que s'il refusait d'avouer qu'il avait une arme, il allait le tuer. Il l'a ensuite battu sur les fesses plusieurs fois avec une tige faite de câbles électriques et l'a averti que s'il ne lui disait pas où se trouvait l'arme, il le frapperait jusqu'à ce qu'il meure. Il a frappé un autre détenu sur le dos avec le même type de tige et a dit à l'officier de police judiciaire qui était censé l'interroger : « *Nous devons faire ce que nous avons fait à son ami. Ne perdez pas de temps à l'interroger ... Les gens d'ici (de Mugamba) comprennent (seulement) après qu'on les a mis au-dessus du feu.* » Nibafasha a ensuite battu le détenu sur les pieds pour essayer de lui extorquer des aveux.²⁵

Un autre policier de Mugamba a battu un détenu et lui a dit qu'il continuerait de le battre jusqu'à ce qu'il meure s'il ne révélait pas des informations sur les emplacements d'armes et s'il ne dénonçait pas d'autres personnes. Le policier a ajouté qu'ils (les policiers de Mugamba) ne quitteraient Mugamba qu'après avoir rasé toute la commune, illustrant l'hostilité des autorités envers les habitants de la région.²⁶

²² Voir Télé Renaissance, « Le commissaire de police Moïse Arakaza alias Nyeganyega fait régner la terreur à Mugamba (FORSC) », <https://www.youtube.com/watch?v=h44dYvub0L4>, 4 août 2021, et Radio Inzamba, « Bururi : Qui est Moïse Arakaza, commissaire communal de Mugamba, la bête noire de la population de cette commune ? », <https://inzamba.org/bururi-qui-est-moise-arakaza-commissaire-communal-de-mugamba-la-bete-noire-de-la-population-de-cette-commune/>, 30 juillet 2021.

²³ Information provenant d'une source anonyme, octobre 2021.

²⁴ Conversation avec une source anonyme, 6 août 2021.

²⁵ Entretiens avec des sources ayant des informations sur ces cas, septembre et octobre 2021.

²⁶ Entretien avec une source anonyme, octobre 2021.

2. « *On va te couper en deux* » : recrudescence de la torture et de la détention au secret au SNR

Le traitement brutal des détenus à Mugamba est un secret de polichinelle : Arakaza n'a pas essayé de le cacher. Mais au siège du SNR à Bujumbura, et dans ses bureaux provinciaux, une forme de torture plus insidieuse a lieu, à l'abri des regards.

La torture dans le but d'extorquer des aveux ou des informations sur d'autres suspects est une pratique bien ancrée au SNR depuis de nombreuses années. Avant même la crise de 2015 au Burundi, de nombreuses personnes ont été détenues par le SNR en dehors de tout cadre légal et torturées. Avec l'éclatement de la crise politique en 2015, des milliers d'opposants présumés au gouvernement ont été arrêtés. La torture et la détention prolongée au secret par le SNR sont devenues quasi systématiques, atteignant un pic entre 2015 et 2017. Certains détenus ont survécu pour raconter leur histoire ; un nombre inconnu ont été emmenés et tués secrètement. Au cours des années suivantes, la torture a continué au SNR, mais moins de cas ont été signalés.

Au cours du deuxième semestre 2020, après plusieurs attaques par des groupes armés d'opposition, les rapports de torture par le SNR se sont multipliés. Même pendant les périodes où le pays semblait relativement calme en 2021, le SNR a continué de cibler des opposants réels ou présumés au gouvernement, en particulier des membres du CNL, ainsi que des habitants de localités telles que Mugamba et Burambi (province de Rumonge).²⁷

Plus récemment, des détenus arrêtés dans différentes régions du pays et accusés de collaboration avec l'opposition armée ont été envoyés au siège du SNR à Bujumbura et y ont été torturés. Certains ont également été torturés par le SNR dans des centres de détention non officiels à Bujumbura ou au niveau provincial, notamment dans les bureaux ou résidences du SNR à Gitega, Mwaro, Rutana et Makamba.

Plusieurs personnes détenues par le SNR ont depuis été transférées à la prison de Mpimba ou dans d'autres prisons ; d'autres ont été libérées. Certaines n'ont pas réapparues, ce qui fait craindre qu'elles auraient été tuées. D'autres ont passé des mois au secret au SNR ou dans d'autres centres de détention.

Dix-neuf anciens combattants du groupe d'opposition armé Résistance pour un État de droit-Tabara (RED-Tabara), arrêtés au Rwanda en septembre 2020 et transférés au Burundi en juillet 2021, sont détenus au secret depuis plus de trois mois dans des centres de détention militaires et du SNR, apparemment dans le but de leur extorquer des informations sur RED-Tabara.²⁸ Lors d'une émission publique le 8 octobre, une journaliste a posé une question sur le sort de ces combattants et

²⁷ Voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Ndayishimiye un an après : a-t-il tenu ses promesses pour les droits humains ? », https://burundihri.org/french/june_2021.php, juin 2021, et « Rumonge : actes de torture et meurtres au nom de la sécurité », https://burundihri.org/french/march_2021.php, mars 2021.

²⁸ Entretien avec une source anonyme, 28 septembre 2021.

l'état de leurs dossiers. La porte-parole de la Cour suprême, Agnès Bangiricenge, a déclaré que les enquêtes étaient en cours, que le Procureur général avait mis en place une commission pour interroger les combattants et qu'ils seraient bientôt traduits en justice ; elle n'a pas révélé le lieu où ils étaient détenus.²⁹

Des agents du SNR ont averti des détenus de ne pas parler de ce qu'ils avaient vécu ou vu au SNR, en particulier aux médias et aux sources à l'extérieur du pays, et ont menacé de tuer certains détenus s'ils parlaient.³⁰

De nombreux détenus ont été arrêtés sur la base de leurs liens passés ou actuels avec des partis d'opposition, notamment le CNL. Quelques-uns avaient été en contact avec des membres de groupes d'opposition armés tels que RED-Tabara. Le SNR utilise l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) pour surveiller les communications. La technologie de l'ARCT permet aux opérateurs de voir la date, la durée des appels et la localisation de ceux qui communiquent sur tous les réseaux téléphoniques au Burundi. L'ARCT a également la capacité d'écouter en temps réel un nombre limité d'appels. Selon une source, le SNR a surveillé les téléphones de certains individus qu'il soupçonnait de collaborer avec des groupes armés, et qui ont ensuite été portés disparus.³¹ D'autres ont été interpellés simplement parce qu'ils avaient été en contact avec des membres de leur famille ou des amis en exil, ou à cause d'informations inexactes fournies par des opposants politiques.

Malgré quelques changements de personnel au SNR depuis l'arrivée au pouvoir du président Ndayishimiye en 2020, plusieurs agents coupables de meurtres, de torture et d'autres violations graves des droits humains au cours des années précédentes sont toujours en place et ont été cités dans le cadre d'affaires en 2021. Ils comprennent Alfred Innocent Museremu, chef du renseignement intérieur depuis 2020, Alexis Ndayikengurukiye alias Nkoroka, du département des opérations, et Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu.³²

Museremu joue un rôle important en ordonnant à des agents locaux du SNR d'enlever ou d'arrêter des individus soupçonnés de collaborer avec des groupes armés.³³ Museremu, ainsi que Nkoroka, a également été impliqué directement dans des affaires dans lesquelles des détenus ont été interrogés, menacés et battus pour avoir supposément collaboré avec des groupes armés en 2021. Museremu et d'autres agents du SNR ont tenté de forcer certains détenus à admettre qu'ils étaient en contact avec des personnes à l'extérieur du Burundi – prétendument membres d'un groupe armé basé au Rwanda.³⁴

²⁹ Transcription d'une émission avec des porte-paroles de diverses institutions étatiques, Karusi, 8 octobre 2021.

³⁰ Entretiens avec d'anciens détenus, 16 juillet et 27 août 2021.

³¹ Entretien avec une source anonyme, 28 septembre 2021.

³² Pour plus d'informations concernant ces individus, voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », https://burundihri.org/french/december_2020.php, décembre 2020.

³³ Entretien avec une source anonyme, 28 septembre 2021.

³⁴ Entretiens avec des sources anonymes, 9 et 13 août 2021.

Mi-2021, des policiers et des hommes en civil soupçonnés d'être des agents du SNR ont arrêté un homme à son domicile au petit matin. L'homme était connu pour avoir été un sympathisant de l'opposition politique dans le passé et pour avoir critiqué le gouvernement. Lorsqu'une de ses proches a demandé où ils l'emmenaient, ils l'ont giflée. L'homme et un autre détenu ont été retenus pendant une nuit dans un bureau provincial du SNR, où ils ont été torturés ; des agents du SNR les ont frappés sur les pieds et les fesses avec des matraques en plastique ou en caoutchouc pendant qu'ils les interrogeaient. Ils les ont ensuite transférés au siège du SNR à Bujumbura, menottés, les yeux bandés et un chiffon fourré dans la bouche. Au siège du SNR, ils ont été à nouveau torturés, encore plus sévèrement. L'un d'eux a été blessé aux pieds et aux fesses. Des agents du SNR l'ont forcé à marcher avec un bidon plein d'eau attaché à ses parties génitales. Ils ont coupé des piments et les ont frottés sur ses organes génitaux.³⁵

Un chef provincial du SNR a également arrêté un représentant du CNL et l'a torturé dans une maison privée lui servant de bureau. Dès leur arrivée sur place, le responsable du SNR a déclaré au membre du CNL : « *Maintenant que tu es devant moi, appelle les rebelles que tu as recrutés pour qu'ils viennent te libérer. Vous les gens du CNL, que voulez-vous ? Je te préviens : tu vas répondre à toutes les questions que je vais te poser, sans rien cacher. Sinon, tu vas voir (ce qui va t'arriver).* »

Lorsque le détenu a nié être impliqué dans aucun crime, le responsable du SNR a menacé de lui couper les jambes. Il a pris une tige en forme de fouet faite de plusieurs câbles, a ordonné au détenu d'enlever ses chaussures et de s'asseoir par terre, et il lui a demandé combien de jeunes hommes il avait envoyé rejoindre RED-Tabara. Il a ensuite frappé l'homme sur les pieds en lui disant : « *Je vais te couper les pieds pour que tu ne puisses plus bouger pour recruter (d'autres membres).* » Le détenu a ensuite été transféré au siège du SNR à Bujumbura, puis en prison.³⁶

Un autre membre du CNL a été arrêté par un groupe d'*Imbonerakure* – la ligue des jeunes du parti au pouvoir – et emmené au même bureau provincial du SNR. Au milieu de la nuit, le chef provincial du SNR et ses collaborateurs l'ont emmené avec deux autres détenus dans une forêt voisine. Les détenus pensaient qu'ils allaient être tués. Les agents du SNR les ont frappés sur les pieds avec une tige de métal et ont menacé de les tuer s'ils ne révélaient pas des informations sur les groupes armés avec lesquels le SNR les soupçonnait de collaborer. Ils ont ensuite renvoyé les hommes au bureau provincial du SNR, puis les ont transférés au siège du SNR à Bujumbura, où ils ont été de nouveau torturés et interrogés.³⁷

Des agents du SNR ont arrêté un autre homme au début de 2021, lui ont bandé les yeux et l'ont emmené dans une maison utilisée par le SNR. Là, des agents du SNR l'ont torturé et menacé de le tuer. Un officier de police judiciaire qui l'a interrogé lui a demandé : « *Tu sais où tu es ? Ici, c'est un lieu de vérité.* » Il lui a dit de répondre à toutes les questions sans mentir, sinon, ils le

³⁵ Entretien avec des sources anonymes, 6 et 9 août 2021.

³⁶ Entretien avec une source anonyme, 8 septembre 2021.

³⁷ Entretien avec une source anonyme, 22 septembre 2021.

couperaient en deux et « *personne ne pourra porter plainte* ». L'officier de police judiciaire a forcé le détenu à s'agenouiller sur de petites pierres, et un policier l'a frappé sur les pieds avec un bâton avec des câbles attachés, disant qu'ils le découperaient en morceaux s'il ne leur révélait pas où il gardait ses armes.

Des agents du SNR l'ont alors forcé à se déshabiller et l'ont fait allonger sur une planche avec des pointes qui ressemblaient à des aiguilles et l'ont frappé sur le dos avec des bâtons. L'un d'eux a dit : « *Tu veux qu'on retourne en exil ? Nous avons capturé le pays. Maintenant, c'est vous qui allez fuir.* »³⁸ Après qu'un bidon rempli de sable ait été amené dans la pièce, un officier de police judiciaire lui a dit de se lever et lui a dit : « *Tu sais à quoi sert ce bidon. On va te laisser 30 minutes pour réfléchir et ensuite, je veux que tu nous dises tout.* » Ils l'ont laissé seul et sont revenus après environ une heure. L'officier de police judiciaire a dit à un autre policier : « *Il a eu le temps de réfléchir. Faisons le 'système' final.* » Le policier a attaché le bidon aux testicules du détenu avec une corde. L'officier de police judiciaire a pris son stylo et son papier et a déclaré : « *Alors, dis-nous où sont les armes. Si tu ne nous le dis pas, la prochaine étape, c'est de te couper la tête.* »

Le lendemain, des agents du SNR l'ont à nouveau battu pour tenter de le contraindre à dénoncer des membres présumés de groupes armés, lui montrant des photos de personnes et lui demandant s'il les connaissait. Il a finalement dit qu'il connaissait certains d'entre eux, pour mettre fin à la torture. Certaines des personnes qu'il a identifiées ont ensuite été arrêtées et torturées par le SNR.

Lorsqu'il a comparu devant le tribunal, le détenu est revenu sur ses dénonciations et a déclaré au tribunal qu'elles avaient été extorquées sous la torture. Malgré cela, le tribunal a ordonné que l'homme et ses coaccusés soient maintenus en détention et il ne semble pas avoir ordonné une enquête sur les allégations de torture.³⁹

Certains détenus ont été si gravement torturés qu'ils n'ont même pas pu comparaître devant un tribunal. Deux hommes de la province de Kayanza accusés de recrutement pour des groupes armés étaient incapables d'assister à leur première audience en octobre 2021 parce qu'ils se trouvaient à l'hôpital de la prison après avoir été torturés ; l'un d'eux était resté hospitalisé pendant au moins deux semaines.⁴⁰

Comme décrit au chapitre 1, certains détenus torturés par la police à Mugamba ont été transférés au siège du SNR où ils ont été torturés de nouveau. En septembre 2021, un officier de police judiciaire au SNR à Bujumbura a torturé plusieurs détenus de Mugamba pour essayer de les forcer à avouer qu'ils avaient participé à des attaques armées ou qu'ils avaient des informations sur ces attaques ; un détenu a décrit avoir été torturé « *comme un animal* ». Lorsqu'un autre détenu a nié toute

³⁸ Une référence à la fuite de nombreux Hutus pendant les conflits armés et les massacres à grande échelle sous les gouvernements dominés par les Tutsis au cours des décennies précédentes. Le parti au pouvoir aujourd'hui, le CNDD-FDD, dominé par les Hutus, était à l'origine un groupe armé qui combattait le gouvernement majoritairement tutsi. Le CNDD-FDD est au pouvoir depuis 2005.

³⁹ Les informations sur ces cas sont basées sur des entretiens avec des sources anonymes, juillet 2021.

⁴⁰ Entretiens avec des sources anonymes, octobre 2021.

implication dans des attaques, l'officier de police judiciaire lui a ordonné d'enlever ses chaussures et de s'allonger face contre terre « *parce qu'on sait que si on ne vous corrige pas, vous ne direz rien* ». Il a battu le détenu plusieurs fois sur les fesses avec une tige faite de câbles électriques, puis lui a ordonné de rester par terre et de lever les pieds, et l'a frappé sur les pieds. Un autre détenu a également été gravement battu de façon similaire ; l'officier de police judiciaire lui a déclaré qu'il continuerait de le frapper jusqu'à ce qu'il révèle l'identité d'assaillants armés.⁴¹

⁴¹ Entretiens avec des sources anonymes, octobre 2021.

3. Disparitions forcées

Parallèlement à une augmentation de la torture, des disparitions forcées sont signalées avec une fréquence alarmante depuis la mi-2021. Une série de personnes d'origines différentes ont été enlevées par la police, par des militaires ou par des individus soupçonnés d'être des agents du SNR dans différentes parties du pays. Parmi eux se trouvent plusieurs membres du CNL et des anciennes forces armées burundaises, désignées sous le nom d'ex-FAB, ainsi que des individus non connus pour leurs activités politiques.

Dans certains cas, la famille et les amis des personnes disparues les ont finalement retrouvées en détention après plusieurs jours ou semaines. Mais dans d'autres cas, de tels efforts ont été vains et le sort de ceux qui ont été enlevés reste inconnu. Un *Imbonerakure* impliqué dans l'arrestation d'une personne disparue a déclaré à l'IDHB que certaines personnes soupçonnées de travailler avec des groupes armés ont été tuées après avoir été contraintes de divulguer des informations sur ces groupes.⁴² Les proches des personnes portées disparues ont souvent eu beaucoup de mal à obtenir une réponse de la part des autorités quant à leur sort, même au niveau local, surtout s'il n'y avait aucun témoin de l'arrestation ou de l'enlèvement. Certains membres de famille ont craint de signaler des cas aux autorités, de peur des répercussions.

Le fait qu'un grand nombre d'arrestations ne suivent pas les procédures régulières a exacerbé le problème. De plus en plus, les arrestations ont pris la forme d'enlèvements, des individus étant généralement emmenés et forcés à monter dans des véhicules qui appartiendraient au SNR ; c'est notamment le cas d'individus soupçonnés d'avoir des liens avec des groupes armés d'opposition. Le flou entre les arrestations et les enlèvements, et le mépris total des autorités pour les procédures régulières, rendent encore plus difficile pour les amis et les familles des personnes disparues de savoir à qui demander de l'aide ou comment retrouver la trace de la personne en question. Cela pose également de sérieux défis aux organisations de défense des droits humains pour enquêter sur ces cas.

Les disparitions forcées sont devenues une caractéristique de la crise de 2015 au Burundi, en particulier en 2016, alors que le gouvernement tentait de cacher les meurtres, par suite de la condamnation internationale de sa violente répression. Malgré le travail minutieux de journalistes et d'organisations de défense des droits humains,⁴³ la plupart des personnes disparues au cours de cette période n'ont jamais été retrouvées. Les autorités ont omis d'enquêter sur ces cas, même lorsqu'il existait des pistes indiquant l'implication d'agents du SNR ou d'autres agents de l'État. Certains officiers de police judiciaire à Bujumbura se sont vu interdire d'enquêter sur des

⁴² Entretien avec un *Imbonerakure*, 7 septembre 2021.

⁴³ En particulier, l'organisation burundaise de défense des droits humains Forum pour la conscience et le développement (FOCODE) a travaillé sans relâche pour enquêter sur les disparitions et les dénoncer, par le biais de sa campagne Ndondeza (Aidez-nous à les retrouver), et a constitué des archives sur ces cas depuis 2016. Voir <https://ndondeza.org/>.

disparitions par leurs supérieurs hiérarchiques.⁴⁴ Jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement a adopté une position de déni des disparitions.

Dans une interview accordée à Radio France Internationale et France 24 le 14 juillet 2021, le président Ndayishimiye a affirmé catégoriquement : « À ce que je sache, il n'y a pas de disparitions au Burundi. Sinon, vous me diriez : '*Telle personne est disparue*'. »⁴⁵ Ces propos ont été suivis deux semaines plus tard par une déclaration du procureur général, Sylvestre Nyandwi, qui a prétendu que certaines informations faisant état de disparitions étaient des mensonges, et que certaines des personnes qui auraient disparu étaient parties rejoindre des groupes armés sans en informer leurs familles. Il a déclaré que le parquet avait ouvert des dossiers sur des cas qui avaient été portés à son attention, et il a encouragé les proches des victimes à déposer des plaintes officielles au lieu de publier les informations via les réseaux sociaux.⁴⁶

En réponse à une question d'une journaliste sur les disparitions, lors d'une émission publique le 8 octobre 2021, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, Pierre Nkurikiye, a déclaré que les gens devraient signaler les cas aux autorités ou aux comités mixtes de sécurité (qui sont généralement dominés par les *Imbonerakure*), au lieu de les publier sur les réseaux sociaux. Il a affirmé que chaque fois qu'un cas avait été signalé aux autorités, soit la personne avait été retrouvée, soit les autorités la recherchaient.⁴⁷

Plus d'une vingtaine de disparitions forcées ont été signalées publiquement depuis juillet 2021 ; dans la plupart des cas, il y a peu de preuves que les autorités ont activement enquêté sur ces disparitions. L'un des cas les plus médiatisés est celui d'Élie Ngomirakiza, le représentant du CNL de la commune de Mutimbuzi, dans la province de Bujumbura. Ngomirakiza a été enlevé le 9 juillet 2021 par des hommes en tenue militaire, sur la route menant de la ville de Bujumbura à Gatumba, près de la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC). Il n'a pas été revu depuis.

Plusieurs sources ont indiqué que des militaires du 112^{ème} bataillon, dirigé par le lieutenant-colonel Aaron Ndayishimiye, étaient responsables de son enlèvement. Un agent du SNR et un ancien responsable du parti au pouvoir dans la province de Bujumbura auraient demandé à Ndayishimiye de l'enlever. Ndayishimiye et Ngomirakiza se connaissaient depuis qu'ils se sont tous deux battus pour les Forces nationales de libération (FNL).⁴⁸ Après la démobilisation de Ngomirakiza des FNL, Ndayishimiye lui rendait souvent visite chez lui à Mutimbuzi. Ngomirakiza aurait été tué et enterré

⁴⁴ Information d'une source confidentielle, 20 août 2021.

⁴⁵ Radio France Internationale, « Évariste Ndayishimiye : il est temps de revoir les sanctions européennes contre le Burundi », <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/invit%C3%A9-afrique/20210714-evariste-ndayishimiye-il-est-temps-de-revoir-les-sanctions-europ%C3%A9ennes-contre-le-burundi?ref=tw>, 14 juillet 2021.

⁴⁶ Voir Parquet général de la république, « Point de presse sur les actes de violence observés dans le pays depuis un certain temps ainsi que les allégations de personnes disparues », <https://twitter.com/ikiriho/status/1420416666345906178>, 28 juillet 2021.

⁴⁷ Transcription d'une émission avec des porte-paroles de diverses institutions étatiques, Karusi, 8 octobre 2021.

⁴⁸ Le FNL a été le précurseur du CNL. Groupe armé majoritairement hutu formé en 1980, il s'est converti en parti politique en 2009 et a changé son nom en CNL en 2019.

dans la forêt de la Rukoko où, selon une source proche de Ndayishimiye, d'autres opposants ont été enterrés.⁴⁹

L'armée a ouvert une enquête sur les violations des droits humains commises par Ndayishimiye et sur son rôle présumé dans l'enlèvement de Ngomirakiza. Un porte-parole militaire a nié que l'armée ait été impliquée dans son enlèvement, mais les autorités n'ont pas publié de déclaration officielle sur l'affaire.⁵⁰

Le motif de l'enlèvement de Ngomirakiza n'est pas confirmé, un défi fréquent lors de la documentation des disparitions. Certaines sources estiment que ses activités au sein de l'opposition politique ont provoqué la colère de certains membres du CNDD-FDD, d'autres que son enlèvement pourrait être lié à des différends avec un *Imbonerakure* ou une autorité locale, qui avaient tous deux menacé verbalement Ngomirakiza.⁵¹

Au lendemain des attentats de Mwaro en avril 2021, la police a arrêté plusieurs représentants locaux du CNL dans la province, dans le cadre d'une vague d'arrestations plus large (voir chapitre 4).

L'un d'eux était Emmanuel Ndayishimiye, un membre actif du CNL, qui travaillait dans un salon de coiffure à Kibumbu, dans la commune de Kayokwe, province de Mwaro. Le 10 juillet 2021, un policier est entré dans la boutique de Ndayishimiye et lui a demandé sa carte d'identité. Il a vérifié la carte, la lui a rendue et il est parti. Inquiet, Ndayishimiye a fermé sa boutique et a décidé de partir. Alors qu'il rentrait chez lui, un véhicule aux vitres teintées et sans plaque d'immatriculation – semblable à ceux souvent utilisés par le SNR – s'est soudain arrêté, conduit par un membre local des *Imbonerakure*. Trois hommes en sont sortis – deux en uniforme de police et un en civil. Ils ont forcé Ndayishimiye à monter dans le véhicule et sont repartis. Ndayishimiye n'a pas été revu depuis.

Des membres du CNL ont demandé au gouverneur de province et au commissaire de police de Mwaro des informations sur l'endroit où Ndayishimiye avait été emmené. Ces officiels ont affirmé qu'ils n'étaient pas en mesure d'enquêter sans connaître l'identité de ceux qui l'avaient enlevé ou les détails du véhicule. Sa famille n'a pas été en mesure de le localiser dans les centres de détention de Mwaro et de Muramvya. Au moment de la rédaction du présent document, on ne sait toujours pas où se trouve Ndayishimiye.⁵²

⁴⁹ Entretien avec une source confidentielle, 28 septembre 2021.

⁵⁰ Entretiens avec des sources confidentielles, juillet et août 2021. Voir également déclaration du CNL, <https://twitter.com/BurundiCnl/status/1414865870766190610>, 13 juillet 2021, et Iwacu, « Élie Ngomirakiza reste introuvable », <https://www.iwacu-burundi.org/elie-ngomirakiza-reste-introuvable/>, 19 juillet 2021.

⁵¹ Entretien avec des membres du CNL et d'autres sources, août et septembre 2021.

⁵² Entretiens avec des sources confidentielles, août et octobre 2021. Voir également Radio Publique Africaine, « Enlèvement jeudi dernier d'un militant du parti CNL à Kayokwe », <https://www.rpa.bi/index.php/actualites/2securite/enlevement-jeudi-dernier-d-un-militant-du-parti-cnl-a-kayokwe>, 19 juillet 2021.

Jean-Marie Ndayizeye, membre du CNDD-FDD qui travaillait au ministère du Commerce dans la capitale politique Gitega, a disparu le 13 août 2021. Il aurait été arrêté à Gitega par un agent du SNR envoyé depuis le siège de Bujumbura, car il était soupçonné de faire partie d'un réseau de criminels armés. Ndayizeye savait apparemment que le SNR le recherchait et avait tenté d'éviter son arrestation. Au moment de la rédaction du présent rapport, nul ne sait où il se trouve.

Selon certaines sources, la disparition de Ndayizeye pourrait être liée à celle de Bonfils Migabo, un ex-FAB à la retraite dont il était proche. Les deux hommes sont originaires de la même colline dans la province de Cankuzo. Migabo a été arrêté par le service de renseignement militaire en mars 2020, puis envoyé à la prison de Mpimba. Après sa libération, il s'est rendu compte que le SNR le recherchait et il s'est caché. Il a été enlevé par des individus soupçonnés d'être des agents du SNR à Bujumbura en août 2021. Sa famille l'a recherché dans divers centres de détention de la police et du service de renseignement, mais n'a pas été en mesure de le localiser, ce qui alimente les craintes qu'il n'ait été tué.⁵³

⁵³ Information de sources confidentielles, août et septembre 2021.

4. Attaques armées et arrestations d'opposants présumés

Les attaques à Mwaro et Muramvya déclenchent des vagues d'arrestations

Entre avril et juin, plusieurs attaques meurtrières ont secoué les provinces de Mwaro et de Muramvya, au centre du Burundi, faisant au total au moins 31 morts. Ces attaques ont créé un sentiment d'insécurité parmi les habitants de ces régions, et d'anxiété parmi les membres du parti au pouvoir, exacerbés par le mystère entourant l'identité des agresseurs. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'identité des auteurs n'a toujours pas été établie. La plupart des attaques armées au Burundi dans le passé ont eu lieu dans des provinces frontalières des pays voisins, en particulier la RDC, où sont basés certains groupes armés burundais. Cette fois, les assaillants ont frappé au cœur du pays, non loin des régions d'origine de plusieurs hauts responsables gouvernementaux. Prime Niyongabo, chef d'état-major de la Force de défense nationale, et Gabriel Nizigama, chef de cabinet civil à la présidence, sont tous deux originaires de la province de Muramvya ; Nizigama est originaire de la commune de Rutegama, où a eu lieu l'une des attaques.

Les deux premières attaques ont eu lieu en avril, dans la commune de Rusaka, province de Mwaro, ciblant la maison d'un responsable local du CNDD-FDD ainsi qu'un bar, et tuant neuf personnes. Une autre attaque a tué un homme dans la commune de Ndava le 18 mai.⁵⁴ Au lendemain de ces attaques, les autorités n'ont pas tardé à arrêter plus d'une dizaine de personnes, dont des membres du CNL et d'autres partis d'opposition, et dont certaines ont été torturées au siège du SNR à Bujumbura.⁵⁵

Les autorités se sont donné beaucoup de mal pour tenter d'impliquer des membres de l'opposition. Après l'attentat d'avril contre le bar de Rusaka, par exemple, le commissaire provincial de la police à Mwaro a ordonné à l'une des personnes arrêtées d'accuser un membre d'un parti d'opposition d'avoir aidé les assaillants. Lorsque l'homme a déclaré qu'il ne connaissait pas le membre de l'opposition, il a été emmené au bureau du SNR à Mwaro, où lui et le membre de l'opposition ont tous deux été battus et privés de nourriture. Ils ont ensuite été transférés à la prison de Mpimba, avec cinq autres personnes arrêtées dans le cadre de l'attaque, dont deux ont été relâchées plus tard.⁵⁶

Après deux séries d'arrestations distinctes dans la province de Mwaro, des agents du SNR ont emmené certaines des personnes qu'ils avaient arrêtées dans une forêt, leur ont bandé les yeux, les ont battues et les ont menacées avec une arme ou un couteau sous la gorge.⁵⁷ Ils leur ont ordonné d'admettre qu'elles cachaient des armes et qu'elles avaient participé aux attaques, et ont exigé

⁵⁴ Ministère de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, <https://twitter.com/MininterInfosBi/status/1394898039366688771?s=20>, 19 mai 2021.

⁵⁵ Entretiens avec des personnes bien informées des événements, 14 juillet et 22 septembre 2021. Voir aussi l'Initiative pour les droits humains au Burundi « Ndayishimiye un an après : A-t-il tenu ses promesses pour les droits humains ? », https://burundihri.org/french/june_2021.php, juin 2021.

⁵⁶ Entretien avec une personne bien informée des événements, 14 juillet 2021.

⁵⁷ Entretiens avec des personnes bien informées des événements, 14 août et 22 septembre 2021.

qu'elles adhèrent au parti au pouvoir.⁵⁸ Les personnes arrêtées ont ensuite été conduites au bureau du SNR à Mwaro, où elles ont été détenues.

Le 9 mai, au moins huit personnes ont été tuées lors d'une embuscade dans la commune de Muramvya, province de Muramvya, sur la route de Bujumbura. Un groupe d'hommes armés, certains en civil, a bloqué la route et tiré sur les passagers de deux véhicules, dont un bus. L'attaque a duré environ 15 minutes. Alors que le gouvernement a affirmé qu'il s'agissait d'un vol à main armée,⁵⁹ une survivante a déclaré que les assaillants « *avaient apparemment pour mission de tuer tous les hommes qui se trouvaient dans notre véhicule* », car elle les a vus cibler des passagers masculins pour les empêcher de s'échapper.⁶⁰ Parmi les victimes figuraient le lieutenant-colonel Onesphore Nizigiimana, qui serait proche de hauts responsables militaires, et sa fille. Le gouvernement a déclaré qu'il mènerait des enquêtes sur l'attaque, mais n'a encore publié aucun détail à ce jour.

Les agents du SNR et la police ont rapidement rassemblé un groupe de personnes vivant à proximité des lieux de l'attaque ainsi que sept membres du CNL. Le chef du SNR à Muramvya à l'époque, Vital Baranyanka, a menacé de tuer l'un des membres du CNL s'il ne révélait pas qui avait organisé l'embuscade, affirmant avoir reçu des informations selon lesquelles les assaillants étaient des membres du CNL.⁶¹ Cependant, une autorité judiciaire de Muramvya a estimé que les hommes avaient été arrêtés pour des raisons politiques, et non parce qu'ils étaient impliqués dans l'attaque.⁶²

Dans la soirée du 26 juin, une autre embuscade dans la province de Muramvya, à trois kilomètres du centre de la commune de Rutegama, a fait au moins 14 morts ; les deux voitures visées ont été incendiées. Des survivants ont rapporté comment les assaillants ont tiré sur les passagers sans distinction. L'un des hommes armés a affirmé aux passagers que s'ils leur donnaient de l'argent, ils partiraient, mais il leur a tiré dessus immédiatement lorsqu'ils ont proposé de le faire, ce qui indique que l'attaque n'était pas uniquement motivée par des considérations financières.

Des témoins ont déclaré que des *Imbonerakure* étaient les premiers à arriver sur les lieux après le départ des assaillants. La police et l'armée des positions voisines ne sont pas intervenues pendant l'attaque et n'ont pas non plus poursuivi les auteurs.⁶³ Pour certains, cela a renforcé la conviction que les attaquants bénéficiaient – au minimum – d'un certain soutien parmi des membres du parti au pouvoir ou des forces de sécurité. L'IDHB n'a pas été en mesure de le confirmer, ni d'obtenir des informations fiables sur l'identité des agresseurs.

⁵⁸ Entretien avec une personne bien informée des événements, 22 septembre 2021.

⁵⁹ Ministère de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, <https://twitter.com/MininterInfosBi/status/1391474958887489539?s=20>, 9 mai 2021.

⁶⁰ Entretien avec une survivante de l'attaque, 19 juin 2021.

⁶¹ Entretien avec un ancien détenu, 26 juin 2021.

⁶² Entretien avec une autorité judiciaire, 26 juin 2021.

⁶³ Entretiens avec des survivants des attaques, juin 2021.

Immédiatement après l'attaque, et au cours des jours suivants, la police, accompagnée d'*Imbonerakure* et d'autres membres du parti au pouvoir, a arrêté plus d'une vingtaine de personnes, dont au moins neuf membres du CNL, et les a emmenées dans un domicile privé à Muramvya utilisée par le SNR où la police, Baranyanka ainsi que d'autres responsables du SNR les ont interrogées. Une autre personne membre du CNL a été arrêtée et emmenée au cachot local de la police après avoir déclaré, lors d'une réunion avec des autorités administratives locales et des responsables de la sécurité, qu'une ou deux heures avant l'attaque, elle avait vu un groupe de personnes à Rutegama qui n'étaient pas de la localité, notamment un *Imbonerakure* qu'elle connaissait. Au moins six ex-FAB ont également été brièvement détenus. Un *Imbonerakure* impliqué dans les arrestations a avoué à un proche que des listes de personnes à arrêter avaient été établies avant l'attaque. La plupart des détenus ont été libérés deux semaines plus tard, le 9 juillet, et d'autres la semaine suivante.⁶⁴

Le 30 juin, des policiers et des *Imbonerakure* ont arrêté six membres du CNL dans la commune de Ndava, province de Mwaro, et les ont transférés au bureau provincial du SNR. Le SNR les a interrogés sur leur implication présumée dans les attaques et sur les armes qu'ils les soupçonnaient de cacher. Trois des détenus ont été torturés par le SNR à Mwaro, puis transférés au siège du SNR à Bujumbura. Au moment de la rédaction de ce rapport, ils se trouvent à la prison de Mpimba, en attente de jugement.⁶⁵

La rapidité et les modalités des arrestations après les attaques de Mwaro et de Muramvya illustrent la hâte avec laquelle les autorités du CNDD-FDD, de la police et du SNR accusent leurs opposants, souvent arbitrairement, les arrêtant généralement sans mandat et au mépris des exigences et procédures légales. Les modèles d'arrestation semblent indiquer que des renseignements erronés ou des rumeurs, plutôt que des preuves objectives, sont souvent à la base des arrestations, sans aucune forme d'examen ou d'enquête crédible de la part des autorités. Dans certains cas, des rumeurs propagées par des opposants politiques ou un simple SMS étaient des motifs suffisants pour être détenu par le SNR.

Le réflexe de s'en prendre aux membres du CNL peut être en partie enraciné dans la méfiance historique du CNDD-FDD envers le CNL, remontant à la guerre civile lorsqu'ils étaient des rivaux armés. La croyance de certains membres du CNDD-FDD que le CNL a conservé des armes ou a des liens avec des groupes armés est toujours perçue comme une menace existentielle. Cependant, ce n'est qu'une partie du tableau. Le gouvernement a également sévèrement réprimé des Tutsis, notamment des membres présumés de RED-Tabara, des ex-FAB et d'autres personnes soupçonnées d'avoir des armes ou des liens avec des groupes armés non identifiés – reflétant son extrême nervosité face à toute menace potentielle pour son emprise sur le pouvoir.

⁶⁴ Entretien avec des sources bien informées sur les arrestations, juillet 2021.

⁶⁵ Entretien avec une source bien informée sur les arrestations, 22 et 27 septembre 2021.

Attaques en septembre

Dans une escalade inquiétante, de nouvelles attaques ont eu lieu dans divers endroits tout au long du mois de septembre. Selon les médias, des obus de mortiers ont atterri près de l'aéroport de Bujumbura le 18 septembre, mais n'ont pas causé de dégâts importants.⁶⁶ RED-Tabara en a revendiqué la responsabilité et a publié une déclaration sur Twitter selon laquelle il s'était confronté à l'armée burundaise dans la forêt voisine de Rukoko le lendemain.⁶⁷ L'IDHB n'a pas été en mesure de confirmer l'identité des agresseurs ni la véracité de ces allégations.

RED-Tabara a également affirmé avoir affronté l'armée le 24 septembre à Mugamba.⁶⁸ Une source militaire a confirmé qu'une embuscade avait eu lieu à Mugamba ce jour-là et a déclaré : « *Nous avons une position militaire là-bas. Comment des criminels peuvent-ils tendre une embuscade devant des militaires ? Nous savons que ceux qui ont mené les embuscades des 11 et 24 septembre à Mugamba portaient des tenues militaires et étaient lourdement armés.* »⁶⁹ Le 25 septembre, lors d'une réunion, des membres du parti au pouvoir ont demandé aux *Imbonerakure* d'intensifier les patrouilles nocturnes, mentionnant la présence de membres d'un groupe armé dans le pays et plus précisément dans leur commune.⁷⁰ Des *Imbonerakure* avaient déjà été impliqués dans des arrestations après l'attaque du 11 septembre.⁷¹ Ces directives ont annulé les ordres antérieurs donnés aux *Imbonerakure* de cesser de harceler et d'arrêter les opposants et de mettre fin aux patrouilles nocturnes, ce qui avait entraîné une diminution des violations des droits humains à la fin de 2020 et au début de 2021.⁷²

Des grenades lancées en septembre par des individus non identifiés près des gares routières, chez un particulier et dans d'autres localités à Bujumbura et Gitega ou à proximité ont tué plus de 10 personnes et en ont blessé plus de 100. Le gouvernement a qualifié ces attaques de terroristes et a promis une enquête détaillée.⁷³ Le procureur général de la République a ensuite accusé des dirigeants de l'opposition et des détracteurs en exil d'être à l'origine des attaques et a déclaré que des mandats d'arrêt avaient été émis à leur encontre.⁷⁴

⁶⁶ Iwacu, « Bujumbura : Des crépitements d'armes aux alentours de l'aéroport international », <https://www.iwacu-burundi.org/bujumbura-des-crepitements-darmes-aux-alentours-de-laeroport-international/>, 9 septembre 2021.

⁶⁷ RED-Tabara, communiqué, https://twitter.com/Red_Tabara/status/1439582858985840650/photo/1, 19 septembre 2021.

⁶⁸ RED-Tabara, communiqué, https://twitter.com/Red_Tabara/status/1441713641745702913/photo/1, 25 septembre 2021.

⁶⁹ Entretien avec une source militaire, septembre 2021.

⁷⁰ Entretien avec une personne participant à la réunion, septembre 2021.

⁷¹ Entretiens avec des sources à Mugamba, septembre 2021.

⁷² Voir L'Initiative pour les droits humains au Burundi « Ndayishimiye un an après : A-t-il tenu ses promesses pour les droits humains ? », https://burundihri.org/french/june_2021.php, juin 2021

⁷³ Ministère de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, « Communiqué suite aux actes terroristes à Bujumbura », <https://twitter.com/MininterInfosBi/status/1440262359482658830/photo/2>, 21 septembre 2021 ; Assemblée Nationale, « Communiqué de presse relatif aux actes meurtriers survenus en date des 19 et 20 septembre 2021 », <https://twitter.com/nshingamateka/status/1441341833389346821/photo/1>, 24 septembre 2021 ; ministère de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, <https://twitter.com/MininterInfosBi/status/1397269693124186125?s=20>, 25 mai 2021.

⁷⁴ Parmi elles, Alexis Sinduhije, chef du parti d'opposition radié le Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD), qui a des liens avec RED-Tabara, François Nyamoya, secrétaire général du MSD, et la militante de la société civile Marguerite Barankitse. Voir Iwacu, « Alexis Sinduhije, à la tête d'une bande de terroristes responsables des attaques », <https://www.iwacu-burundi.org/alexis-sinduhije-a-la-tete-dune-bande-de-terroristes-responsables-des-attaques-2/>, 23 septembre 2021.

Le harcèlement des opposants présumés se poursuit

Les arrestations d'opposants, dont certaines n'étaient pas directement liées à ces attaques, se sont poursuivies entre juillet et septembre, notamment dans les régions où l'opposition bénéficie d'un fort soutien. Les membres du CNL ont été particulièrement visés et harcelés, les autorités locales prétendant que les activités légitimes du parti servaient de couverture à des actions criminelles, ou déclarant clairement qu'elles ne voulaient pas que l'opposition soit active dans leurs communes.

Par exemple, en juillet et août, des policiers et des autorités locales, soutenus par des *Imbonerakure*, ont perturbé des réunions du CNL dans les communes de Muhuta (province de Rumonge) et de Kayogoro (province de Makamba) et ont arrêté 13 dirigeants locaux du CNL. Ils ont accusé des membres du CNL d'avoir organisé des réunions illégales afin de récolter des fonds pour une rébellion armée – une accusation récurrente. Les membres du CNL ont expliqué qu'ils collectaient des fonds pour les permanences locales et nationale de leur parti. Ils ont été arrêtés par la police et relâchés quelques jours plus tard après avoir payé une amende. Le chef du CNDD-FDD de la commune de Muhuta et ancien administrateur, Diomède Ndimurugohe, avait fait pression sur l'un des membres du CNL pour qu'il rejoigne le CNDD-FDD afin d'éviter une sanction plus sévère, ce que le détenu a refusé de faire.⁷⁵

Les attaques à Mwaro et Muramvya ont encouragé les membres du CNDD-FDD partisans de la ligne dure et les responsables de la sécurité dans d'autres provinces, et ont ravivé leur animosité envers les opposants politiques. Par exemple, lors de réunions publiques à Kayogoro (province de Makamba) en juillet, Zachée Misago, député CNDD-FDD et ancien administrateur de Kayogoro, a insulté le CNL et a demandé aux autorités locales d'arrêter ses membres afin que seul le CNDD-FDD puisse fonctionner librement.⁷⁶

Le 9 août 2021, des agents du SNR et des *Imbonerakure* ont arrêté trois membres du CNL dans la commune de Kayokwe et les ont accusés de recrutement et de collecte de fonds pour des groupes armés. Les membres du CNL ont été détenus au bureau du SNR à Mwaro et interrogés par le chef provincial du SNR, Eliphaz Niyongabo, sur la possession d'armes, les efforts de collecte de fonds et leurs mouvements, dont il soupçonnait qu'ils visaient à soutenir des groupes armés. Deux des hommes ont été libérés cinq jours plus tard, après que Niyongabo leur a dit de quitter leur parti, mais le troisième homme, Eric Butoyi, n'a pas été libéré avec eux. Le 11 août, Butoyi a été emmené hors du bureau provincial du SNR à bord d'une camionnette militaire. Au moment de la rédaction du présent rapport, il serait détenu au siège du SNR à Bujumbura.⁷⁷

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les agents de renseignement soupçonnent de nombreux ex-FAB d'implication dans des attaques et de collaboration avec des groupes armés. Des policiers

⁷⁵ Entretien avec une source de Kayogoro, 13 août 2021.

⁷⁶ Entretien avec une source de Kayogoro, 13 août 2021.

⁷⁷ Entretiens avec des sources bien informées des arrestations, 17 août et 13 octobre 2021, et information d'une source confidentielle, 15 septembre 2021.

peuvent parfois cibler des ex-FAB sur la base de rumeurs ou de vieux soupçons plutôt que de preuves.

Le 23 août, par exemple, des policiers ont arrêté arbitrairement Cyrille Hamenyimana, un ancien militaire ex-FAB, dans la commune de Kibago, province de Makamba. Le chef provincial du SNR de la province de Makamba, Méroé Ntunzwenimana, l'a interrogé pour savoir s'il s'était enfui au Rwanda et cachait des armes, ce qu'il a nié.⁷⁸ Un représentant local d'une colline à Kibago a déclaré que des *Imbonerakure* avaient délibérément répandu des rumeurs sur la présence de rebelles à Kibago comme prétexte pour arrêter des opposants présumés, notamment des ex-FAB.⁷⁹ En juin, la police a arrêté trois autres ex-FAB dans la commune de Vugizo, également à Makamba.

⁷⁸ Entretien avec une source bien informée de l'affaire, 20 août 2021.

⁷⁹ Entretien avec un dirigeant local, 21 août 2021.